

2 décembre 2016

Gérard LARCHER, Président du Sénat, inaugure le tunnel de tir

Pages 12-14

Résultats de l'enquête auprès des adhérents de la FDC67

Pages 4-9



Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 25 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an, **Klein Inter Autos** a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein

Tél. 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com

kleininterautos@9business.fr



SOLDES 2017

Les bonnes affaires

SAUER **Sauer 303 classic 7x64**
 Prix normal: 2659€
Soldée à 1799€
 + Docter sight II

Express R. Baldi B508 C/8x57jrs
 Prix normal: 2539€
Soldée à 1650€

BSA Meteor MK7 C/4.5mm-16J
 Air comprimé
 Prix normal: 245€
Soldée à 169€

*Stocks limités à une pièce

ZEISS **Zeiss Victory HT 1.1-4x24**
 réf.L 60
 Prix normal: 1870€
Soldée à 1374€

Leica **Leica ERI 2.5-10x42**
 réf.L-4A
 Prix normal: 1350€
Soldée à 1029€

KAHLES **Kahles Helta 5 1-5x24**
 réf.L 4dot
 Prix normal: 2050€
Soldée à 1448€

KAHLES **Kahles jumelles K 8x42**
 Prix normal: 918€
Soldée à 680€

Frédéric RENARD, à votre service.

OUVERT: du Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h et le Samedi 9h-12h/13h30-18h.

Saison de battues (15 Octobre au 1er Février) le Samedi dès 7h30

NATURA VALLEE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK

TÉL.: 09 60 120 890

Mail : naturavallee@orange.fr - www.naturavallee.com



Hugui Boquel
Responsable
du service administratif
03 88 79 83 81



Camille Ferrer
Comptabilité



**Alexandra
Barthel-Dick**
Secrétariat



Valérie Villard
Secrétariat



Patrick Jung
Responsable
du service technique
06 80 74 70 39



Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61



Romain Weinum
Agent technique
06 86 80 24 85

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • **Tél. 03 88 79 12 77** • Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel: fdc67@fdc67.fr • Internet: www.fdc67.fr
Horaires de réception et accueil téléphonique: **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

S O M M A I R E

Enquête auprès des chasseurs	4-9
Formations 2017 FDC67	10
Gérard LARCHER	
Inauguration du tunnel de tir	12-14
Histoire	16-17
Statut du sanglier	18
Exposition de trophées	20
Trichine	20
Petites annonces	22



Nomination d'Estelle GLATTARD aux fonctions de Directrice de la FDC67

La FDC67 vient de recruter une nouvelle Directrice, Estelle GLATTARD, en poste depuis fin janvier 2017, afin d'assister le Président et les membres du Conseil d'Administration, tout en venant renforcer l'équipe technique et administrative en place.

Estelle GLATTARD (39 ans), Ingénieur forestier civil diplômée de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts, travaille dans la filière forestière depuis le début de sa carrière. Ayant exercé dernièrement à la Direction Générale de l'Office National des Forêts, Estelle GLATTARD a principalement occupé des fonctions de cadre technique au sein d'organismes publics et privés, tels que l'INRA-AgroParisTech, le Parc Naturel Régional du Morvan, la coopérative Forêts & Bois de l'Est et IKEA. Gestionnaire Forestier Professionnel, avec une double compétence en gestion des risques environnementaux acquise à l'IRIAF, elle est sensible à la gestion des milieux naturels, au maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, ainsi qu'au respect des bonnes pratiques pour une chasse respectueuse toute en sécurité. Enfin, ses autres centres d'intérêts portent sur le volontariat Sapeur-Pompier et les randonnées en montagne (Accompagnatrice moyenne montagne).

Elle aura le plaisir de vous rencontrer lors des prochains événements à venir.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Président et le Conseil d'Administration remercient sincèrement les chasseurs qui ont accepté de répondre à ce questionnaire. Il constituera pour nous notre ligne directrice (ou de revendications) pour le nouveau schéma départemental. Il faut néanmoins savoir que si votre Président et votre Conseil d'Administration sont les rédacteurs du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, celui-ci doit par la loi être compatible avec les schémas forestier et agricole, etc. Nous sommes donc dans l'obligation de trouver un compromis avec les responsables de la DDT, de la DREAL, de l'ONF de l'ONCFS, du CRPF, de l'Association des Maires, des Organisations agricoles et autres ONG. Notre schéma doit également être validé par le Parc Régional des Vosges du Nord. Espérons que nos différents interlocuteurs ne dénatureront pas notre chasse alsacienne et son éthique. Vos réponses concernant IC 67 nous fortifient de même dans la poursuite de notre bulletin de liaison qui représente à lui tout seul un énorme travail de vos administrateurs. Bienvenue à Estelle GLATTARD, nouvelle Directrice de la FDC67 parmi les chasseurs du Bas-Rhin.



Gérard LANG, *Président de la FDC67*

Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment
au soutien de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**



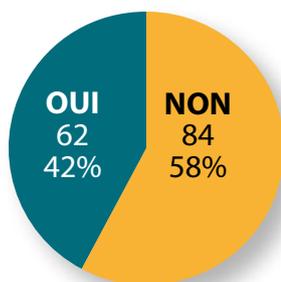
Résultats de l'enquête auprès des chasseurs

La Fédération des chasseurs a voulu par ce questionnaire se ressourcer parmi les chasseurs de base. Ecouter leurs doléances et leurs espérances mais aussi leurs inquiétudes pour l'avenir.

Les belles chasses liées à la polyculture alsacienne font inexorablement parties du passé. Les grandes densités du petit gibier étaient le fruit de notre agriculture locale. L'industrialisation de notre agriculture a entraîné simultanément la réduction du nombre d'agriculteurs chasseurs et celle du gibier voire son extinction. Pussions-nous trouver tous ensemble parmi cette multitude de propositions un équilibre acceptable pour la faune agricole et sylvestre.

QUESTION 1

Peut-on améliorer le service aux adhérents ?



On peut toujours améliorer le service aux adhérents.

Nous restituons avec commentaires les propositions.

Questions - Réponses

• 1x STAND TIR.

La réalisation de nos installations de tir a pris du retard dû aux vacances et à la mauvaise saison. Elles devront être terminées pour le printemps.

• 1x REMISES CYNE'TIR.

Le prix pour nos adhérents est de 80 euros de l'heure, il est de 120 euros de l'heure chez nos voisins. Notre prix est donc déjà remisé.

• 1x LIBRE ACCES INSTALLATION TIR.

La desserte des ordinateurs ne peut se faire sans rendez-vous que par une personne qualifiée. La disponibilité du Cyné'tir est de 12 heures par jour 7 jours sur 7 et nécessiterait 2.4 personnes équivalent temps plein par semaine.

• RAPPEL REGULIER DES REGLEMENTATIONS.

La FDC s'efforcera de rappeler la réglementation tels les statuts du sanglier et autres nuisibles etc.

• 1x DONNER PLUS LA PAROLE VIA DES QUESTIONNAIRES PAR MAIL.

Donner la parole aux chasseurs est surtout important lors de l'élaboration du Schéma. Faut-il encore que nos suggestions soient acceptées par les « partenaires » officiels tels que : DDT, ONF, ONCFS, CRPF, FDSEA, ONG, Association des Maires et Parc Régional des Vosges du Nord.

• 1x POURSUITE DES SIMPLIFICATIONS DEMARCHES.

La législation sur la chasse est très complexe de surcroît avec la législation locale. Votre CA essaye de simplifier sans perdre nos avantages.

• 1x PLUS DE RAMASSAGES TRICHINE.

La tournée trichine c'est 450 km et l'équivalent 2 journées techniciens. Doublez le ramassage équivaldrait à engager un technicien pour ce travail et augmenterait le nombre de pools à analyser et donc le prix. Ce coût se répercuterait sur les tireurs de sangliers.

• PLUS ASSEZ DE TRAVAIL SUR TERRAIN - TECHNICIENS TROP OCCUPES PAR FORMATIONS

Infos chasse = relais pour les questions réponses qui peuvent bénéficier à tout le monde de la chasse.

• 1x PERMIS CHASSER UNIQUE NATIONAL.

Il existe déjà un permis national nettement plus cher que le départemental

• 1x INFORMATION DES ENVOIS DES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX PLAN CHASSE.

Nous essaierons d'améliorer la coordination entre les envois de la DDT et la mise à disposition des bracelets.

• 2x HORAIRES OUVERTURE.

Il s'agit de respecter les 35 heures. La grande majorité des chasseurs s'accommode des ouvertures de la FDC 67.

• 1x ENVOI BRACELETS À DOMICILE.

Coûts postaux très élevés voir avec vos GGC ex : Alsace Bossue.

• DEVELOPPER INTERNET.

Nous essayons mais il faut savoir que nos chasseurs ne sont pas encore tous des grands adeptes d'internet.

• 1x DEGATS DE CHEVREUILS.

La législation locale impose le paiement des dégâts de gibier rouge.

• 1x DEFENSE ACCRUE CHASSEURS FACE À L'ADMINISTRATION.

Le dernier mot appartient toujours à l'Administration. L'affrontement est rarement la bonne solution (un 4x4 n'a pas l'efficacité d'un tracteur).

• 1x CREATION DICTIONNAIRE CHASSE REGLEMENTATION.

C'est une bonne idée mais il faudra le rééditer à chaque modification. Le schéma départemental de gestion cynégétique est un condensé de nos pratiques de nos droits et surtout de nos devoirs.

- **1x COMMUNIQUER SUR SUJETS GENERALISTES CONCOURS CHIENS, TIR LONGUE DISTANCE, ETC.**

Oui c'est une bonne idée. Infos chasse se voulait surtout au départ un bulletin de liaison. Nous avons également des dossiers de fond tels que : la maladie de lyme, le dossier modérateur de son. Tir et sécurité et ricochets etc.

- **1x ASSISTANCE DES CHASSEURS LITIGE FACE AGRICULTEURS. + DEFENSE CHASSEURS.**

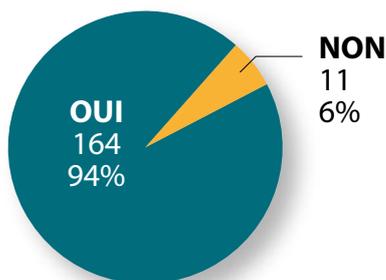
Nous assistons régulièrement les chasseurs dans des dossiers qui nous paraissent en accord avec la loi. Notre avocat du Conseil d'Administration donne régulièrement des Conseils à nos adhérents.

- **1x IMPLICATION DES ADMINISRATEURS.**

Les administrateurs de la FDC sont contrairement à ce qu'on pourrait penser largement impliqués dans les travaux de votre Fédération. Ils secondent le président dans les différentes réunions. Ils font partie de l'iceberg qu'est la FDC dont la partie cachée est aussi indispensable que la partie visible.

QUESTION 2

Etes-vous satisfait d'IC67 ?



La très grande satisfaction de nos adhérents pour notre bulletin de liaison.

Nous restituons avec commentaires les remarques.

Questions - Réponses

Le fromage ci-dessus témoigne largement de la satisfaction générale de notre bulletin de liaison. Vos remarques sont néanmoins judicieuses et nous nous permettrons le cas échéant de faire évoluer notre bi-mensuel.

- **1x TROP PUB.**

La Pub nous permet de vous transmettre gratuitement Infos'Chasse. Nous tenons à la gratuité de cette revue et à une diffusion gratuite à tous nos adhérents. Nous vous demandons même de privilégier les annonceurs lors de vos achats.

- **2x PROPOSER SUJET AVEC FORUM EXPRESSION - PARTAGE EXPERIENCE.**

Votre remarque est judicieuse. Nous vous proposons de nous aider à organiser ces forums d'expression. Merci d'avance.

- **1x MOINS DE PHOTOS ET PLUS D'INFOS.**

Nous essayons de transmettre toutes les infos utiles aux chasseurs. Merci de nous transmettre les infos qui vous semblent intéressantes.

- **1x LEGALITE PETITES ANNONCES IC? (PART BATTUES).**

Votre remarque est intéressante et pertinente nous en discutons dans un prochain CA.

- **1x INFO SUR PIEGEAGE.**

Infos'Chasse est ouvert à tous. Merci de nous transmettre vos infos.

- **1x INFO LOCALE PAS UNIQUEMENT CERF.**

Une pierre dans le jardin de votre président. Celui-ci est autant passionné de petit gibier que du cerf. Avez-vous compté le nombre de pages consacrées au cerf et au petit gibier ?

- **FICHE TECHNIQUE SUR ANIMAUX.**

Message entendu.

- **DEVELOPPER CERTAINS SUJETS DES COMPTES-RENDUS CA + AG.**

Merci de nous faire savoir lesquels.

- **ACTUALITE SAGIR + FEDERATION GRAND EST.**

Très bonnes idées. Infos'Chasse s'en inspirera. Baisse des subvention Sagir en vue

- **1x DEVELOPPEMENT PETIT GIBIER.**

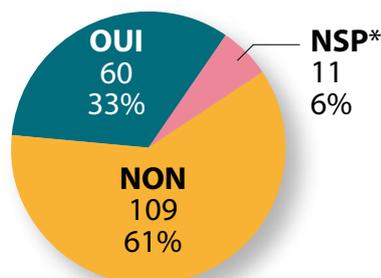
Nous avons payé la « non chasse » pendant 2 ans sans résultats vraiment significatif sur le long terme. Les nombreux essais de lâchers de gibiers de repeuplement fais par la FDC et décrits dans le SDGC n°1 n'ont pas engendré de dynamique favorable au petit gibier. Les réunions organisées par la FDC avec les spécialistes Petit Gibier de l'ONCFS n'ont pas attiré foule de chasseurs : le développement petit gibier est lié au développement de l'agriculture.

- **MUTUALISATION 67 + 68**

Peut-être un jour.

QUESTION 3

Les règles d'agraineage du sanglier vous conviennent-elles ?



*NSP : Ne se prononce pas ou n'a pas d'avis tranché sur la question ou n'a pas répondu à la question

Les règles d'agraineage ne conviennent pas.

Nous restituons les remarques.

- 2x uniquement en période de semis.
- 9x agraineage trop restrictif
- 9x agraineage trop contraignant
- 1x règles trop confuses
- 1x trop agraineage sur chasse commerciale
- 1x suppression 100 m entre poste et peuplement dégradable
- 1x quantité insuffisante pour maintenir les sangliers hors champs
- 1x possibilité agraineage sur place affût

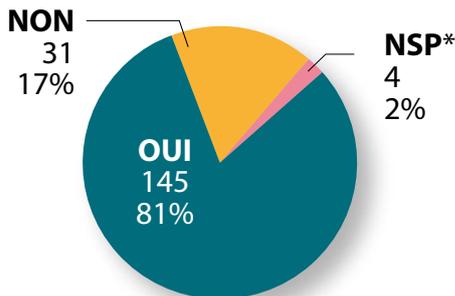




- 1x plus de sanglier sur chasse montagne
- 1x plaine dans bosquets de passage
- 1x pb interdiction par ONF
- 1x pb distance mirador/poste fixe
- 1x pas de restriction sur quantité mais lieu et temps
- 1x pas de concertation avec départements voisins + trop contraintes
- 1x pas d'arrêt total de l'agrainage - tripler les quantités sans élevage pour que toute la faune en profite
- 1x pas d'arrêt agrainage en novembre
- 1x ne pas interdire entre novembre et février
- 1x modification intempesive ONF du classement parcelles
- 1x mettre tous au même niveau y compris en zps

QUESTION 4

Etes-vous favorable à l'agrainage de dissuasion sans limitation de quantité pendant les semis ?

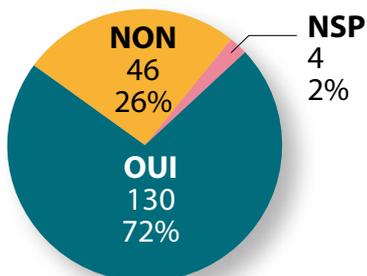


*NSP : Ne se prononce pas ou n'a pas d'avis tranché sur la question ou n'a pas répondu à la question

Les chasseurs sont en forte majorité (81%) favorables à un agrainage de dissuasion sans limitation pendant la période de semis. Cette proposition de la FDC a été rejetée lors du Schéma 2012-2018.

QUESTION 5

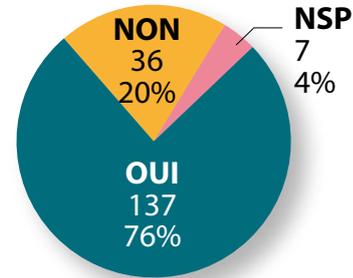
Pensez-vous que l'agrainage linéaire en janvier février est à l'origine de dégats supplémentaires ?



L'agrainage linéaire en janvier février reste une forte demande des chasseurs (72 %).

QUESTION 6

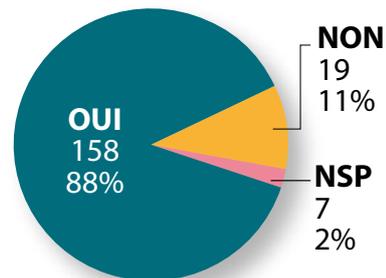
Etes-vous favorable à l'agrainage lineaire en période de battue ?



L'agrainage linéaire à l'époque des battues est intéressant pour une meilleure réduction des populations (76 %).

QUESTION 7

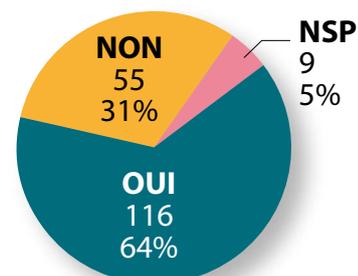
Etes-vous favorable à l'agrainage à poste fixe toute l'année ?



L'agrainage à poste fixe toute l'année est plébiscité (88%). Près de la moitié des sangliers sont tirés à l'affût dans le Bas-Rhin. Il en est de même dans les pays d'Europe centrale.

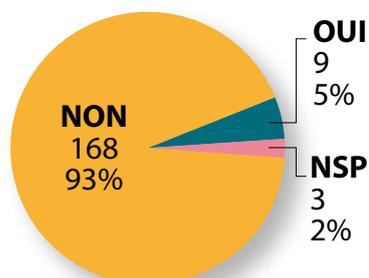
QUESTION 8

Etes-vous favorable au tir de nuit du sanglier en plaine avec lampe jusqu'au 31 octobre ?



QUESTION 9

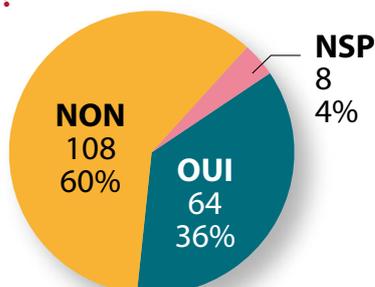
Etes-vous favorable au tir d'une laie allaitante ?



Le sanglier est fortement chassé dans le Bas-Rhin. Mais il est néanmoins aimé et respecté par les chasseurs. Seul 5% des chasseurs sont favorables au tir d'une laie allaitante.

QUESTION 10

Etes-vous favorable au tir d'une renarde allaitante ?

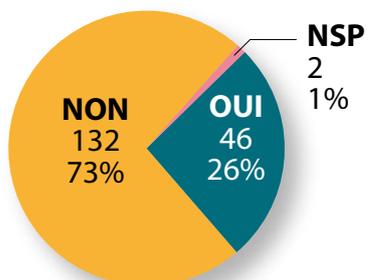


L'évitement de la souffrance animale par 60% de nos chasseurs de ce grand prédateur témoigne du respect et de l'éthique pour le renard et le monde animal en général. Par contre 36% des chasseurs voient surtout en lui les déprédations qu'il occasionne à notre petit gibier.

Cette question était principalement éducative à destination des chasseurs et des ONG. Le rut du renard débute en décembre. La gestation est de 53 jours. Le pic des naissances des renardeaux se situe fin février. La principale période d'allaitement se situe donc de fin février au 15 avril. La chasse au renard a toujours été interdite du 1^{er} mars au 15 avril dans le Bas-Rhin. (Cf petit livret vert). Le saviez-vous ?

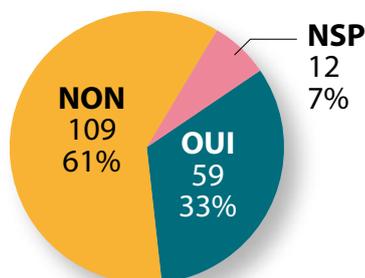
QUESTION 11

Etes-vous favorable au tir du chevreuil jusqu'au 28 février ?



QUESTION 12

Etes-vous favorable au tir des cerfs, biches et faons jusqu'au 28 février ?



Demande souvent faite par les représentants de la forêt privée et de la forêt publique. La fermeture légale de la Chasse dans les départements à loi locale se situe au 1^{er} février. Une telle demande exige une modification de la législation et ne peut aboutir sans votre accord et celui des chasseurs des 2 autres départements.

QUESTION 13

Question ouverte : suggestions pour la gestion du petit gibier

- 12x restauration des couverts, favoriser jachères et bandes enherbées, bois, buissons, haies autres refuges + replantation des haies, arrêt destruction des haies réhabilitation bois, buissons et autres refuges (ronces- roselières)
- 9x régulation nuisibles et réduction prédateurs
- 9x trop de maïs
- 3x réduction champs maïs + obligation rotation culture
- 2x interdiction destruction des milieux et débroussaillage
- 2x réduction pesticide
- 2x problème agricole ne pas retourner immédiatement terre après récolte
- 2x programme plan soutien chasse plaine auprès municipalités
- 2x comptage petit gibier plaine
- 1x technicien spécialiste gibier de plaine
- 1x simplification législation nuisible
- 1x sensibilisation maires agriculteurs
- 1x étude sur population comme pour le cerf
- 1x lâcher oiseau souche
- 1x lâcher perdrix rouge
- 1x laisser lièvre et cailles se reconstituer
- 1x lâcher sans chasse
- 1x lâche canards et perdrix
- 1x agrainage canard natura 2000 + lâcher canard ■■■



- 1x réduire rapaces
- 1x réduire les hérons
- 1x primes piégeage
- 1x développer FARB
- 1x friche 5 m autour chemin
- 1x possibilité de location de terrains agricoles
- 1x arrêter remembrement
- 1x plan gestion petit gibier
- 1x problème monde agricole = pas avenir pour petit gibier
- 1x impliquer agriculteurs
- 1x pas de nécessité de laisser le maïs debout => sert au grand gibier
- 1x priorité aux adjudications des chasseurs de la commune
- 1x destruction haie sur déclaration
- 1x imposer jachères
- 1x trame verte + financement par collectivités - pb eau
- 1x utilisation goudron en plaine ne plus payer de dégâts
- 1x trop de bracelets
- 1x tir nuit petit massif forestier avec lampe
- 1x intensifier battues dans plantations
- 3x tir blaireau
- 1x ouverture toute année de toute espèce en surpopulation => confier la gestion au chasseur
- 1x mutualisation dégâts rouges
- 1x même droit chasseurs plaine / forêts
- 1x lutter contre extermination du cerf - les laisser vieillir
- 1x limiter ou interdire les chasses commerciales
- 1x intégration jeunes chasseurs : site internet
- 1x GGC interlocuteurs privilégiés
- 1x simplification tir de nuit
- 1x gestion population grand gibier
- 1x gestion cerf + agrainage
- 1x équilibre voix territoire plaine / forêt
- 1x équilibre agro-sylvo-cynégétique
- 1x donner aux chasseurs des notions de sylviculture
- 1x dégâts sangliers - locataires pas de battues administratives
- 1x communication
- 1x cela concerne les élus
- 1x améliorer connaissances juridique, sécurité, gestion
- 1x alléger plan chasse cervidés
- 1x agrainage sanglier
- 1x agrainage forêt toute l'année
- 1x acteur paysage et moins de pesticides
- 1x 1 ha maïs = 1 ha terre vierge
- 1x être plus à l'écoute des chasseurs

QUESTION 14

Points prioritaires pour l'orientation des travaux du CA

- 5x tenir tête ONF
- 2x simplifications trop de règlements et contraintes
- 2x défense grand gibier face ONF + administration
- 2x modifier loi modérateur de son
- 1x tir nuit sans déclaration louvetiers
- 1x sécurité : formation chef ligne
- 1x sécurité
- 1x se rapprocher des agriculteurs
- 1x sauvegarde couvert + ronciers + roselière
- 1x responsabilités chasseurs / dégâts
- 1x réduction loyers chasse
- 1x promotion auprès jeunes
- 1x plus de dialogue ONF 'plan de tir chevreuil-cerf unique pour 3 dpts)
- 1x pb ONF (travaux forestier, etc.)

QUESTION 15

Autres suggestions

Ligne commençant sans chiffre = réponse unique

- 3x utilisation modérateur de son
- 3 x action agri pour respect schéma orientation
- 3x valorisation de la venaison
- 2x validation permis régional
- 2x Trop de contraintes avec l'ONF
- Permis national
- Trop de pression sur chevreuil
- Trop de pression de tir pour plan chasse et sanglier
- Tir sanglier toute l'année avec lampe et silencieux
- Tir nuit toute l'année hors forêt avec lampe
- Tir nuit toute l'année - problème agricole : semer blé

- après maïs + grève de la chasse
- Tir nuit sanglier toute l'année
- Tir nuit sanglier en forêt + 2 heures après coucher soleil
- Tir nuit sanglier
- Tir nuit avec lampe en plaine toute l'année sans déclaration
- Tir du renard tt année + chev et biche si sanitaire
- Tir de nuit en forêt avec lampe
- Tir de nuit en forêt < 300ha
- Tir de nuit en forêt
- Tir de nuit avec lampes en cas fort dégâts
- Tir de nuit avec lampe toute l'année
- Tir de nuit aux postes d'affouragement
- Tir chevrette avant 23 août
- Remplacer C3 + C4 par « cerf adulte »
- Sécurité : entraînement obligatoire au tir
- Revoir loi indemnisation et dégâts
- Revoir les critères tir cerf
- Respect loi eau + arrêt machinisme agri de nuit
- Respect des dates battues déclarées
- Autoriser tir à l'agrainage (si maintenu)
- Arrêt total agrainage
- Former chasseurs à la sécurité
- Remise à niveau formation sécurité
- Réduction contraintes indemnisation dégât
- Q9 = pb éthique
- Q9 + Q10 = pb éthique
- Q8 tir de nuit en forêt en place agrainage -
- Q7 pas tir à l'agrainage
- Q12 difficulté à réaliser plan chasse
- Promotion jeunes
- Plan chasse chevreuil trop important
- Permis moins cher
- Permis a 0€ pour jeunes méritants
- Pas de restriction tir nuit
- Pas de chasse espèce chevreuil avant le 15 octobre
- Où en est le ball trap ?
- Organisation de ramassage des déchets de venaison (comme trichine)
- Obligation respect agri schéma orientation
- Ne plus semer maïs jusque forêt
- Limitation des quads, motos
- Autoriser tir sanglier 2h après coucher soleil
- Lien internet avec dates battues et chasse (sécurité chasseurs et grand public)
- Interdiction touristes pendant brame
- Intégration jeunes
- Droit de réponse systématique
- Inclure le cygne en espèce chassable
- Imposer fanions
- Harmonisation gestion du cerf avec les autres départements
- Gratuité permis pour les jeunes
- Fusion avec FDC68
- Fédérer les chasseurs et revenir sur les réglementations obsolètes
- Favoriser brevet grand gibier
- Durée baux chasse plaine 3 ans
- Défense modes chasses traditionnels
- Création d'un schéma Grand Est
- Création d'une commission relation agriculteurs-chasseurs
- Suppression des gardes ONCFS
- Création commission petit gibier
- Contrats avec agriculteurs
- Communication
- Cohabitation avec écologistes + grand public
- Cahier des Charges Communales et SDGC moins défavorable aux chasseurs
- Bracelets sangliers
- Autoriser tir chevrettes en mai
- Dépose clôture électrique après récolte
- Améliorer les relations avec ass. spécialisées
- Agrainage petit gibier
- Agrainage point fixe toute l'année
- Accord avec ONF avant travaux forestiers
- Accentuer effort petit gibier
- 1 voix adhérent +1 voix locataire pour vote AG

Les formations FDC67 en 2017

Permis de chasser

Session	FORMATIONS			EXAMENS
	THEORIE (1 journée complète)	PRATIQUE (1/2 journée – matin ou après-midi)	FORMATION COMPLEMENTAIRE (1/2 journée – matin ou après-midi)	EXAMEN (environ 30')
1	Vendredi 27 janvier	Semaine du 30 janvier au 3 février	Semaine du 6 au 10 mars	Du 13 au 16 mars
2	Mercredi 19 juillet	Semaine du 7 au 11 août	Semaine du 28 au 31 août	Du 4 au 7 septembre
3	Vendredi 1 ^{er} septembre	Semaine du 11 au 15 septembre et/ ou semaine du 18 au 22 septembre	Semaine du 2 au 6 octobre	Du 9 au 12 octobre
4	Vendredi 6 octobre	Semaine du 16 au 20 octobre	Les 7 et 8 novembre	Du 13 au 16 novembre
5	Vendredi 20 octobre	Semaine du 23 au 27 octobre	Semaine du 27 au 30 novembre	Du 4 au 7 décembre

PIEGEAGE – 2 jours complets

Dates formations :

- jeudi 20 et vendredi 21 avril
- jeudi 28 et vendredi 29 septembre

Prix : 50 €

Nbre candidats mini : 20*

GARDE-CHASSE – 3 jours complets

Dates formations :

- mardi 30, mercredi 31 mai et jeudi 1^{er} juin
- mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 novembre

Prix : 90 € - Formation venaison incluse

Nbre candidats mini : 15*

VENAISON – ½ journée

Dates formations :

- 31 mai matin
- 23 novembre après-midi

Prix : 35 €

SECOURISME – 1 journée

Date formation :

vendredi 16 juin (sous réserve)

Prix : gratuit (chèque de caution de 20 €)

Nbre candidats mini : 10*

TIR A PLOMB CHEVREUIL

– ½ journée

Date formation :

vendredi 8 septembre matin

Prix : 40 €

Nbre candidats mini : 10*

EQUIVALENCE DU PERMIS DE CHASSER ALLEMAND (EPA)

Dates formations et examens :

1. Formation «rabbit» (1/2 journée) :
les lundis 13 février AM et/ou 6 mars AM et/ou le jeudi 23 mars AM
Examen : mardi 28 mars (1 journée complète)

2. Formation «rabbit» (1/2 journée) :
les lundis 28 août AM et/ou 11 septembre AM et/ou 18 septembre AM
Examen : 28 septembre (1 journée complète)

Prix : 20 € par ½ journée de formation au «rabbit»
250 € pour l'examen

Nbre candidats mini : 10*

ARC – 1 jour complet

Date formation : dimanche 5 mars

Prix : gratuit

CHEF DE TRAQUE – ½ journée

Date formation complète

(théorie + pratique) :

vendredi 8 septembre matin

Prix : 30 €

Nbre candidats mini : 20*

* Toutes les dates formations sont susceptibles d'être annulées si le nombre de candidats était insuffisant

Bilan des examens et formations en 2016

- **Permis de chasser français :**
En 2016, 252 candidats reçus à l'examen (200 l'ont obtenus du 1^{er} coup) sur 344 passages soit un taux de réussite de plus de 70%. Au total, 5 sessions complètes ont été organisées sur l'année ainsi que 2 sessions de rattrapage.
- **Chasse à l'arc :**
2 sessions soit en tout 48 candidats formés
- **Equivalence au permis Allemand :**
2 sessions, la première à 10 candidats et la seconde à 14 candidats, en tout 14 ont été reçus à l'examen, pour chacun des candidats 3 dates de formations ont été proposées.
- **Garde-chasse :**
2 sessions pour un total de 19 candidats
- **Venaison :**
2 sessions soit 65 candidats
- **Piégeurs :**
2 sessions soit 56 candidats
- **Secourisme :**
2 sessions pour 17 candidats

Le véritable mirador mobile



Ce mirador, unique au monde, pliable à la forme d'une simple remorque, est conçu pour être monté par une seule personne en trois minutes et sans outillage. Il s'adapte à des dénivelés jusqu'à 80 cm.



Pour une démonstration, venez voir notre modèle d'exposition

ECC

EUROPEAN COMMERCE & CONSULTING SAS

Hauteur d'appui : 3,60 m
Dimensions intérieures :
1,20 x 1,20 x 1,90 m
Couchette dépliable :
1,98 x 0,80 m
Avec isolation phonique et
thermique / Sans entretien

16 rue de la sablière • 67370 Stutzheim – Offenheim
Tél. 06 58 85 91 72 • Mail : info@europceanc.com
www.europeanc.com

 Facebook: Miradors Mobiles

Haguenau Chasse Tir

1, Place Barberousse

67500 Haguenau

tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67

fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28



haguenauchassetir@wanadoo.fr

<http://www.armurerie-hct-67.com/>

FUCHS INDUSTRIE FRANCE

Herrlisheim Tél : 03.88.55.33.55

www.fuchs-industrie.fr



Epices, Additifs et Technologie



Gérard LARCHER, Président du Sénat à l'Espace Chasse et Nature de la FDC67

Le Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin remercie vivement Monsieur Gérard LARCHER, 2^{ème} personnalité politique de France, Président du Sénat qui nous a fait l'insigne honneur de visiter le premier Cyné'tir de France et d'inaugurer le 2 décembre 2016 notre tunnel de tir.



L'arrivée au Cyné'tir et l'accueil par Mme Chantal AMBROISE, Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg



L'accueil de M. Gérard LARCHER (à droite) par le Président de l'Association des Maires du Bas-Rhin, M. le Sénateur-maire Claude KERN (de face) et par le Président de la Fédération des Chasseurs du 67 M. Gérard LANG (à gauche).



Le Président Gérard LARCHER parmi ses maires du Bas-Rhin.

De gauche à droite : M. Fernand HELMER, Maire de Weitbruch, M. Claude KERN, Sénateur-Maire de Gries, M. Denis RIEDINGER, Maire de Hoerd, M. Gérard LARCHER, M. Etienne ROECKEL Maire de Weyersheim, Mme Christiane WOLFHUGEL, 1^{ère} adjointe au Maire de Hoerd, Conseillère départementale du canton de Brumath, M. Jacques ECKERT Adjoint au Maire de Gries, M. Pierre GROSS, Maire de Geudertheim.

L'inauguration du tunnel de tir



De gauche à droite : le Sénateur Guy Dominique KENNEL est toujours présent à nos grandes inaugurations, le Maire de Hoerdt, le Sénateur-Maire Claude KERN, la conseillère départementale Christiane WOLFHUGEL, le Président du Sénat M. Gérard LARCHER, le Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin M. Christian RIGUET, le Maire de Geudertheim, M. Pierre GROSS et le Président de la FDC 67, M. Gérard LANG.



Le Président Gérard LARCHER est aussi un passionné de chasse et « un excellent fusil ».



Le moment récréatif de l'inauguration ! Nous notons, à droite, le souriant et très discret Directeur de la DDT, M. Jean-Philippe d'ISSERNIO.



A gauche le Président de la Commission Grand Gibier Frédéric OBRVY.

Remerciements

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Gérard LANG
Président
Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin
Chemin de Strasbourg
67170 GEUDERTHEIM

LE PRÉSIDENT

Paris, le 06 DEC. 2016

GL/AGG Im DP-2016-5068

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la qualité de l'accueil que vous m'avez réservé, le vendredi 2 décembre, lors de ma visite, du centre Cyné-tir à Geudertheim, à l'occasion de mon déplacement dans le Bas-Rhin.

J'espère vous avoir convaincu de mes qualités de chasseur à travers les séquences de tir auxquelles j'ai pris part. Je ne peux que saluer l'initiative remarquable que représente votre Cyné-tir qui propose une alternative ludique à l'entraînement au tir du grand gibier en battue, mais qui surtout contribuera sans aucun doute à promouvoir et développer la sécurité autour de cette activité qui enracine notre tradition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

St vive la chasse
les de vote
accueil.

Gérard LARCHER



Herrenwald – Saison 2016/2017

Cette année un nombre significatif de nouveaux chasseurs se sont inscrits pour participer aux chasses du Herrenwald. La communication de la FDC67 À destination des jeunes semble avoir été efficace. Aussi, les inscriptions aux battues ont été rapidement complètes.

On peut cependant déplorer les désistements de dernière minute et parfois des absences non excusées.

L'aspect sécurité et respect des règles étant primordial, à chaque battue, les jeunes participants sont sensibilisés à la sécurité lors des déplacements ainsi qu'au poste, tant vis à vis des autres participants mais également des autres usagers de la nature.

La finalité étant de les mettre en situation réelle avec un encadrement disponible pour répondre à toutes les questions ou interrogations. Les participants savent qu'il s'agit d'un territoire école

et n'ont aucune appréhension à poser les bonnes questions: « Comment je fais? », « Pourquoi? » ou « Comment? » Les organisateurs insistent également sur le comportement à tenir après le tir sur un gibier, en pratique avec les éventuels recherches/marquages d'indices ou recherches.

Il est aussi demandé au tireur de s'impliquer avec le conducteur de chien de sang pour procéder aux recherches si besoin.

De plus, les tireurs sont encadrés lors de l'éviscération de leurs gibiers en les guidant sur les gestes, l'identifications des organes, observations diverses, bonnes pratiques et sans oublier les prélèvements.

Cette année à la demande de la DDPP67, le gibier des battues a fourni les prélèvements nécessaires à la réalisation de recherche de plomb / cadmium (contaminant de l'environnement) pour la DGAL.

Aménagement du territoire

Comme chaque année avant les battues, avec l'aide de jeunes chasseurs, les échelles ont été vérifiées afin de sécuriser les postes et limiter au maximum les risques de chutes sur des échelles instables ou endommagées.

De plus, les plateformes des plus anciennes ont été recouvertes de grillages pour les rendre moins glissantes. L'essai réalisé étant plutôt concluant toutes les échelles seront équipées de la même manière. ■

Bilan des prélèvements en battues

Battue du 12 novembre 2016

- 34 chasseurs
- 6 traqueurs
- Au tableau: 3 sangliers

Battue du 3 décembre 2016

- 31 chasseurs
- 6 traqueurs
- Au tableau: 2 chevreuils, 1 sanglier

Battue du 7 janvier 2017

- 24 chasseurs
- 9 traqueurs
- Au tableau: 3 sangliers, 1 chevreuil

Bilan des prélèvements à l'affût

Les prélèvements effectués au mirador sur la saison cynégétique 2016-2017, sont de 2 chevreuils et 1 sanglier, cela sur une dizaine de sorties.





La chasse dans le Bas-Rhin à la veille de la Grande Guerre

A la veille de la Grande Guerre, voici un siècle, l'Alsace apparaît comme une région giboyeuse qui fait le bonheur des chasseurs et le malheur des braconniers. En 1911, une étrange épizootie touche les chevreuils au nord du Bas-Rhin. Au cours de l'été, plusieurs cadavres sont retrouvés dans la forêt de Wissembourg. L'épidémie a été constatée par les gardes forestiers dans le Palatinat voisin où elle sévit à grande échelle. Heureusement, elle semble disparaître assez rapidement puisque la presse n'en fait plus état au cours des années suivantes.

Des sangliers dans le vignoble

Les sangliers, au contraire, prolifèrent partout, en particulier dans les vignes. Le 30 mars 1911, deux sangliers chassés de leur repaire par des soldats qui faisaient des manœuvres dans la montagne, errent de bon matin dans les rues d'Epfig. La population accourt, les cerne et les assomme à coups de bâton. Le

mâle pèse 80 livres et la laie pleine pas moins de 130 livres. A Andlau, les vigneronns se plaignent en septembre 1911 des sangliers attirés par la maturité des raisins dont ils sont friands. Les chasseurs abattent huit individus mais nul doute que bien d'autres spécimens se cachent encore dans les forêts voisines. Un an plus tard, à l'automne 1912, le même problème est mentionné à Scherwiller. Les sangliers commettent

de grands ravages dans les champs et dans les vignes. Les indemnités versées aux viticulteurs lésés de la commune s'élèvent à plus de 1000 Mark. Dans le village voisin de La Vancelle, de nombreux cerfs ont fait leur apparition dans les forêts environnantes. Ils se sont avancés jusque sur les terres cultivées en compagnie de sangliers. Les champs de pomme de terre sont dévastés par le gibier et plusieurs cultivateurs signalent que

leurs récoltes sont anéanties. L'année suivante, ce sont les viticulteurs de Blienschwiller qui se plaignent. Les sangliers occasionnent de gros dégâts dans leurs vignes à la lisière de la forêt. Ils sont beaucoup trop nombreux. Au cours de l'hiver 1912-1913, le garde-chasse local a prélevé six sangliers.

En avril 1914, une drôle de mésaventure survient à Albé dans le Val de Villé. Le massif de l'Ungersberg est connu pour ses sangliers. Un jeune touriste se promène seul dans la montagne. Tout à coup, un bruit de feuilles accompagné d'un grognement significatif le fait se retourner. Quelle n'est pas sa stupeur lorsqu'il aperçoit un énorme solitaire ! A peine le randonneur a-t-il le temps de grimper sur un arbre que déjà l'animal fonce sur lui. Le siège aurait pu être de longue durée, mais il n'en fut heureusement rien. Le sanglier ne tarde pas à s'éloigner. Le touriste descend avec circonspection de son arbre et court à toute vitesse au village de Reichsfeld pour y raconter l'événement. Pourtant, le récit n'émeut guère les habitants : en l'espace de quelques semaines, c'est le troisième fait de ce genre qui se produit dans la montagne de l'Ungersberg.

De beaux tableaux de chasse

Dans la plaine, le gibier paraît tout aussi abondant et plus varié que dans le vignoble. En janvier 1913, une chasse à Bindernheim, à l'est de Sélestat, permet d'inscrire 87 lièvres, 44 lapins, quatre faisans et un chevreuil au tableau de chasse. Un an plus tard, un résultat tout aussi impressionnant est réalisé à Drusenheim à l'est de Haguenau avec 57 lièvres, 31 chevreuils et 15 faisans. « C'est une manière d'empêcher ces intéressants animaux de mourir de faim cet hiver » écrit malicieusement le journaliste du Nouvelliste d'Alsace-Lorraine qui relate cette chasse. Au pied des Vosges du Nord, quelques chanceux Nemrods réa-

lisent de beaux trophées. En février 1913, à Froeschwiller, un garde forestier tire un coq de bruyère dans le lot de chasse du comte de Turckheim. L'animal est envoyé à Haguenau pour être naturalisé. En avril 1914, c'est le Dr Michel qui surprend de bon matin un magnifique coq de bruyère dans les forêts d'Oberbronn. En juillet 1913, un chasseur prélève un magnifique cerf de huit bois qu'on apercevait dans la forêt de Brumath depuis plusieurs années. On pense que l'animal se réfugiait probablement dans les Vosges en hiver. En décembre 1911, Joseph Schmitt, quincailleur à Hochfelden, tire dans sa chasse à 200 m à peine du village une oie des neiges de 4 kg. En juillet 1912, le garde forestier Charpentier abat dans la forêt de Haguenau un superbe chat sauvage, « espèce très rare dans la contrée » d'après la presse régionale.

tire un premier coup de feu sur ses adversaires, puis un second coup, tuant deux braconniers et blessant trois autres. Le garde-chasse est donc inculpé de coups et blessures ayant occasionné la mort. Trois procès s'en suivent. Les débats attirent une foule considérable. En mars 1905, le garde-chasse est jugé à Strasbourg. Il est finalement acquitté, le jury ayant admis le cas de légitime défense. Début mai, les braconniers survivants comparaissent devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Puis, deux semaines plus tard, se déroule le procès d'une quinzaine d'habitants de Geispolsheim, poursuivis pour rébellion et résistance à la force publique lors de la descente de justice à la suite des coups de fusil du garde-chasse qui avait fait deux victimes. En décembre 1905, au cours de sa tournée, un garde-chasse de Sélestat aperçoit un braconnier à l'affût. En



La chasse aux braconniers

Les gardes-chasse font aussi la rencontre de braconniers déterminés et les altercations tournent parfois très mal. En novembre 1904, six jeunes gens de Geispolsheim sont surpris avec plusieurs faisans dans leurs gibecières par le garde-chasse et le garde champêtre. Les braconniers auraient menacé le garde-chasse qui, s'estimant en légitime défense,

voyant le garde, le braconnier le met en joue, mais celui-ci le devance et tire à deux reprises. Le braconnier blessé, vraisemblablement originaire de Baldenheim, s'éloigne péniblement. Il échappe ainsi au garde qui ne peut l'identifier à cause du ruisseau infranchissable qui sépare les deux hommes. L'abondance du gibier dans la campagne alsacienne attirait alors bien des convoitises. ■

Philippe Jehin

CAMPAGNE 2017/2018

Statut du sanglier dans le Bas-Rhin



Information fournie par la DDT

NUISIBLE	<p style="text-align: center;">PERIODE DE DESTRUCTION</p> <p style="text-align: center;">ARRETE PREFECTORAL DU 30 JUIN 2016</p> <p>Les titulaires du droit de destruction (locataires de chasse, propriétaires, fermiers, agriculteurs...) ont la possibilité de détruire à tir le sanglier, de jour exclusivement, du 2 février 2017 au 31 mars 2017 inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de possibilité de tir de nuit en période de destruction. - Pas de formalités administratives, - Affûts de jour, poussées, battues – chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier. - Délégation possible à des tiers.
	<p style="text-align: center;">PERIODE DE QUIÉTUDE</p> <p>Pas de possibilité de destruction à tir du 1^{er} au 14 avril 2017 sauf mesures spécifiques ordonnées par le Préfet sous le contrôle des Lieutenants de Louveterie.</p>
GIBIER	<p style="text-align: center;">PERIODE DE CHASSE</p> <p style="text-align: center;">ARRETE PREFECTORAL EN COURS DE PREPARATION</p> <p>15 avril 2017 au 1^{er} février 2018 inclus sur l'ensemble du département.</p> <p>Modes de chasse: affûts, poussées et battues – chiens autorisés, sauf lévrier et croisé lévrier.</p> <p>Chasse de nuit sans lampe torche autorisée durant cette période sous conditions : (cf arrêté préfectoral du 14 avril 2016 fixant les périodes de chasse).</p> <p>Fermeture de la chasse sur l'ensemble du département du 2 février 2017 au 14 avril 2017 inclus. Pas de possibilité de chasse mais dispositions spécifiques dans le cadre de la destruction des nuisibles.</p>

Les agents chargés de la police de la chasse et les gardes-chasse particuliers peuvent détruire à tir le sanglier toute l'année avec l'assentiment du titulaire du droit de destruction (**R.427-21 CE**).

Le Préfet peut ordonner des chasses et battues générales ou particulières toute l'année (**L.427-6 C.E.**).

Mêmes possibilités offertes aux maires sous conditions, dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales: (**L2122-21 (9) C.G.C.T.**)

Conditions :

- dégâts anormaux,
- mise en demeure préalable,
- contrôle du Conseil Municipal,
- carence du locataire de chasse ou du propriétaire.

FRANKONIA

vo^{tre} partenaire privilégié pour la chasse



Vos armes et munitions en toute sécurité

- blindage périphérique de 3 mm d'épaisseur
- Epaisseur porte 50 mm

Prix emporté

Livraison possible sur l'ensemble du territoire français (livraison rez-de-chaussée, sur le trottoir, non déballée). Veuillez nous consulter pour le tarif en fonction du lieu de livraison.

1 Armoire blindée en acier pour 5 armes

Carcasse de 3 mm d'épaisseur non doublée, porte double paroi 50 mm, façade de 3 mm. Serrure à double panneton. Etagère réglable en hauteur au dessus du compartiment armes, porte-baguettes sur la face intérieure de la porte. 1 perçage de fixation au sol, 2 perçages de fixation au dos. Laquage RAL 6020 vert. Livrée avec 2 clés. Dimensions extérieures (HxlxP) 140x29x30 cm. Poids env. 60 kg.
No. 170294 299,00 224,00 €

2 Armoire blindée en acier pour 10 armes

Carcasse de 3 mm d'épaisseur non doublée, porte double paroi 50 mm, façade de 3 mm. Serrure à double panneton. Coffre-fort intérieur avec serrure cylindrique. Porte-baguettes sur la face intérieure de la porte. 1 perçage de fixation au sol, 2 perçages de fixation au dos. Laquage RAL 6020 vert. Livrée avec 2 clés. Dimensions extérieures (HxlxP) 140x56,5x30 cm. Intérieures coffre-fort 125x56x24 cm (HxlxP). Poids env. 90 kg.
No. 170295 399,00 299,00 €

ECONOMISEZ
€ 75,00
€ 299,00
€ 224,00

ECONOMISEZ
€ 40,00
€ 399,00
€ 299,00



VENTE PAR CORRESPONDANCE

Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59
mail@frankonia.fr
frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA :

18, rue du Château, 68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50



FORMULA AUTOMOBILES

À 10 MN DE STRASBOURG



PORSCHE CAYENNE DIESEL
2012, 61 250 km
55 600 €



CHEVROLET CAMARO
Coupé 6.2 V8 432 CH
2012, 18 800 km
39 500 €



PORSCHE 911 TYPE 991
Cabriolet Turbo
2014, 21 753 km
185 000 €



AUDI A1
2.0 TDI 143 CH
FAP AMBITION LUXE
2014, 15 000 km
20 900 €



FORD RANGER
2016, 45 600 km
39 900 €



FORD MUSTANG CONVERTIBLE
5.0 V8 GT BVA6
2016, 150 km
56 500 €



LAND ROVER RANGE ROVER EVOQUE
TD4 Pure Pack Tech
2014, 41 200 km,
36 900 €



NISSAN QASHQAI
1.5 DCI 110 CH
FAP 360
2014, 63 400 km
15 300 €



BMW SERIE 5
520 D EFFICIENT
EXECUTIVE
2013, 69 000 km
29 900 €



BMW X4 F26
XDRIVE20D 190
10CV M Sport BVA8
2015, 16 400 km
49 900 €

www.formula-automobiles.com 03 88 14 14 44

PDA Région de Brumath - 1 rue de Londres - 67670 MOMMENHEIM - contact@formula-automobiles.com

Trichine, nouvelle organisation

Notre département est désormais indemne de Peste Porcine Classique. La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) n'assurera plus le ramassage des échantillons dans l'ancienne zone de surveillance PPC après le 6 février.

Ateliers de traitement: les sangliers destinés à un atelier devront être munis d'une bague de traçabilité bleue FDC67. Aucun prélèvement n'est alors nécessaire, car l'atelier se charge de l'analyse.

Commerces de détails, repas de groupe, particuliers: pour la vente et la consommation, l'analyse de trichine est indispensable.

Par souci de santé publique et d'économies (7 euros pour une analyse collective contre 98 euros pour une analyse individuelle), le ramassage des échantillons sera assuré par la FDC sur l'ensemble du département. Seuls les langues ou les morceaux du diaphragme sont à prélever sur tous les sangliers et à placer si possible dans les sachets prépayés (Kits trichines rouges).

Les dépôts devront se faire pour tout le département dans les réfrigérateurs des GGC avant 8 heures du matin le lundi, car la collecte se fera durant cette journée.

Le nombre de sangliers tirés étant faible pendant la période de destruction du 2 février au 31 mars,



nous demanderons à tous les chasseurs pendant cette période d'appeler **Romain WEINUM** lors de chaque dépôt au **06 86 80 24 85**, afin de garantir un ramassage de vos échantillons. Au besoin laisser un message en précisant le lieu. ■

Exposition de trophées



L'exposition des trophées de cerfs et de daims aura lieu les samedi 25 et dimanche 26 février 2017 de 9h à 17h

Salle polyvalente,
83 rue du G^{al} de Gaulle
à Geudertheim (67170)



GARAGE ANDRÉ

L'expérience au service de votre voiture.
Depuis plus de 50 ans !

CITROËN

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94

Email : andre.garage@wanadoo.fr

Visez plus haut



Christian Veltz

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach

Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

Un grand merci à tous les chasseurs qui m'ont largement témoigné leur soutien suite à mon accident

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai • Tél. 03 88 95 65 41

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites
Stand de tir à 5 mn du magasin

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



Imprimerie
PARMENTIER



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

www.imprimerie-parmentier.fr

NOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

*La Patrimoniale
des 2 Rives*

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS AVEC L'IMMOBILIER ALLEMAND !

INVESTIR EN ALLEMAGNE C'EST :

- UN REVENU COMPLÉMENTAIRE
Exonération de plus-value dès 10 ans d'acquisition (30 ans en France)
- Pas de taxe foncière
- Marché évolutif de 2% / an
- Rentabilité nette d'impôts de 4% et plus
- SIMPLE
Faible nécessité d'apport
- LE CHOIX DE LA TRANQUILITÉ
- Gestion totale de votre bien - Garantie loyer impayé
- Prise en charge de votre déclaration fiscale
- Montage du dossier de financement aux meilleures conditions



POUR EN SAVOIR PLUS

+33 (0)7 70 70 25 15

NOUS PARLONS FRANÇAIS
WIR SPRECHEN DEUTSCH



germain.stauffer@lp2r.eu
www.lp2r.eu
Großherzog-Friedrich-Straße 2
77694 KEHL - Allemagne

Envoyez-nous vos annonces (maximum 4 lignes) en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : valerie.villard@fdc67.fr.

Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution.

Armes/optiques

■ Blaser R8 Evolution Gaucher intégrale Noyer 9 étoiles, joue à doubles filets, calotte Ebène, Calibre 30.06 vendue sans lunette et sans culasse. Unique en France. Photos sur demande – 4990 € – Tél. 06 33 22 08 11

■ Cartouches de 9,3 x 72 R (un peu plus de 20 pièces) - Carabine système Mauser 98 en 8 x 57 J, avec une crosse de chasse, avec environ une dizaine de cartouches, canon en excellent état - Offres au 06 10 86 29 99

■ Vieux fusil juxtaposé Armaf – Liège Belgique, en bon état calibre 16-60 avec beaucoup de cartouches de différentes marques et de toutes sortes de plombs, pour-quoi pas pour la collection - Offres au 06 10 86 29 99

■ Vends Chapuis IMPERIAL, 9.3x74 (Glas Weaver 1,5-5x42) - Steyr Mannl. ST (Tropenausführung) 375HH (Glas Lisenfeld 3-9x42) - Remingt.700BDL, 300WinMag (Glas Tasco 4x40) – Tél. 06 72 09 88 43

■ Vends Express HEYM 55 B – 9,3 x 74R avec Lunette Schmidt & Bender 1 ¼ - 4 x 20 Prix 2900€ - Tél. 06 08 05 97 82

■ Vends fusil Drilling Merkel cal. 8,57 JRS/Cal 16. Très bon état. Lunette Zeiss Montage crochets 1,5-6x42 avec un tube réducteur 22 magnum – 2500€ à débattre – Tél. 06 88 14 15 28 après 17h00

■ Vends fusil semi-automatique Merkel SRI 9.3x62 équipé d'un point rouge AIMPOINT – Très bon état, très peu servi – 1500€ – Tél. 06 88 14 15 28 après 17h00

■ Vends 2 carabines VOERE cal 7x64 excellent état, 1 sans lunette 500€ à débattre et 1 avec un point rouge Docter Sigt 700€ à débattre – Tél. 06 73 76 47 64

■ Vends Carabine BRNO ZBK 110, 222 REM avec lunette et deux boîtes de cartouches - Prix : 190€ - Fusil superposé KETTNER 12/76 avec lot de cartouches - Prix : 160€ - Tél. 06 28 92 30 68

■ Vends carabine Steyr Mannlicher, integral gaucher, classe M, Calibre 7X64. 2 chargeurs 5 coups. Lunettes Zeiss 1,5-6X42 ret 4, DRO 50M + lunette Hunter 3-12X56 DRO 100M. Montages pivotants. Prix : 2200€ - Tél. 06 19 07 67 60

■ Vends mixte Heym 5,6X50 R mag / cal 16-70 + Lunettes Bauer 4-16X56 HD ret lumineux mil-dot, montage pivotant diam 30. (Chevreuils, nuisibles, chamois...) Prix : 1300€ - Tél. 06 19 07 67 60

■ Vends lunette de visée ZEISS 1,5 a 6X36 R1 avec montage crochets bas + haut. Complet – Prix : 340€ - Tél. 06 51 28 36 19 (de préférence H.R.)

■ Vends 1 carabine de précision SAKO semi match model S 491 calibre 222 équipée d'une lunette H.R. variable 2,5 a 10X46 R4 (filtage 15x1 canon) – Prix : 1370€ - Tél. 06 51 28 36 19 (de préférence H.R.)

Lunette ZEISS Victory varipoint M-R lumineux 60 3-2X56 T* ludotec + A.S.V. (réglage rapide du réticule pour tir à grande distance). Emballage d'origine – Prix : 1670€ - Tél. 06 51 28 36 19 (de préférence H.R.)

Chiens

■ Chiots Jack Russel Terrier (2 femelles) nées en 04/2016, pucées et vaccinées. Parents bons chasseurs sur et sous terre, non LOF N° mère 2HCB840 - Prix : 400€ - Tél. 06 98 90 41 64

■ A réserver naissance fin février. Petit Munsterlander, LOF, pucés, vaccinés, dysplasie A pour les deux parents.

Très bonnes origines chasses. Parents donnant de la voix sur grand gibier, grandes quêtes, arrêt et rapport petit gibier. Mère : 2502696046385650 Hémy de la Plaine du Solognot cotation 2/6. Père. 250269604074290 Falco Vom Hexenkuppen cotation 4/6. Ils seront vaccinés, identifiés par puce électronique et vermifugés avec un certificat vétérinaire et inscrits au L.O.F. - SIRET : 50142131700030 – Tél. 06 83 32 20 22

Divers

■ Recherche reprise bail petite chasse plaine ou forêt – Région Haguenau-Ingwiller-Bouxwiller – Tél. 06 70 76 50 25

■ Vends trophées de chasse : 30 chevreuils, 5 cerfs, 1 buffle d'Afrique, 1 tête de chevreuil, des dents de phacochères, dents de sangliers et 3 chamois – Tél. 06 52 51 69 02

■ A vendre Land Rover Freelander 2 XS Td 4^e année 2010 - Couleur noire, sellerie cuir, 86 000 km - 18000€ à débattre – Tél. 06 74 38 30 35

Chasse offre

■ Saison 2017-2018 – Reichshoffen/Niederbronn environ 2000 ha. Parts complètes 3 300€. Parts battues 2200€ pour 12 jours. Tableau important, sangliers et chevreuils – Tél. 06 48 00 25 28

■ Secteur de Niederbronn, cherche partenaire pour chasse de moyenne montagne (cerf, sanglier, chevreuil) – Tél. 06 05 19 07 18

■ L'ONF Alsace cède des licences individuelles sur les territoires du Donon, Ingwiller et La Petite Pierre - Contact : P. Stoquert - Tél. 06 80 14 02 38

■ Parts de chasse disponible (2000,-) sur beau territoire en forêt indivise de Haguenau - Tél. 03 88 90 37 67 magali.carel@onf.fr

■ Chasse grand gibier Vosges du Nord, 1450 ha, sangliers, chevreuils, cervidés, infrastructures, garde, ambiance conviviale cherche partenaires. Part pleine 3600€, part battue (10 journées) 1800€ - Tél. 06 30 68 19 05

Chasse demande

■ Association de chasse, région Vosges du Nord, cherche partenaire pour la prochaine saison. Territoire de 1000 ha. Cerfs - Sangliers - Chevreuils – Tél. 06 85 93 66 92

■ Chasse conviviale Vosges du Nord cherche partenaire suite départ (âge) – Affûts (pourvu en postes) – Battues sangliers, chevreuils, cervidés – Chalet à disposition centre chasse – Jeune chasseur accepté avec tarif préférentiel – Tél. 06 02 73 79 34

■ Cherche part de chasse secteur Haguenau, Wissembourg, Brumath - Tél. 06 13 68 85 73

■ A partir de saison 2017, cherche partenaires de chasse. Territoire de chasse de 1200 ha dont 700 ha de forêt. Plaine, bosquets, taillis et cours d'eau. Riche en sangliers, chevreuils, canards et bracelets cerfs. Secteur Sarre-Union 67260 Chalet de chasse, chambre froide et nbr miradors. Equipe conviviale – Tél. 06 81 58 34 03

■ Chasse de + de 2 000 ha à 10 mn de Mutzig, recherche 1 partenaire sérieuse avec esprit d'équipe. Cerfs, chevreuils, sangliers, canards. Nombreux miradors, chambre froide et refuge confortable. Bonne ambiance dans le respect de la chasse alsacienne - Prix : 3500€. Tél. 06 15 44 80 80

■ Belle chasse près de Pierre-Percée (département 54). Cherchons 2 partenaires. Plan de chasse important. 10 W.E. de battues. Pirsch. Affûts. 820 ha de forêt. Chalet. Gîtes. Hôtel. Restos – Prix : 3000€ la part – Tél. 06 18 76 66 34

Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Février 2017

1 février	06h58 à 18h27
5 février	06h52 à 18h34
10 février	06h44 à 18h42
15 février	06h36 à 18h50
20 février	06h27 à 18h58
25 février	06h18 à 19h06

● 11 fév. ● 26 fév.

Mars 2017

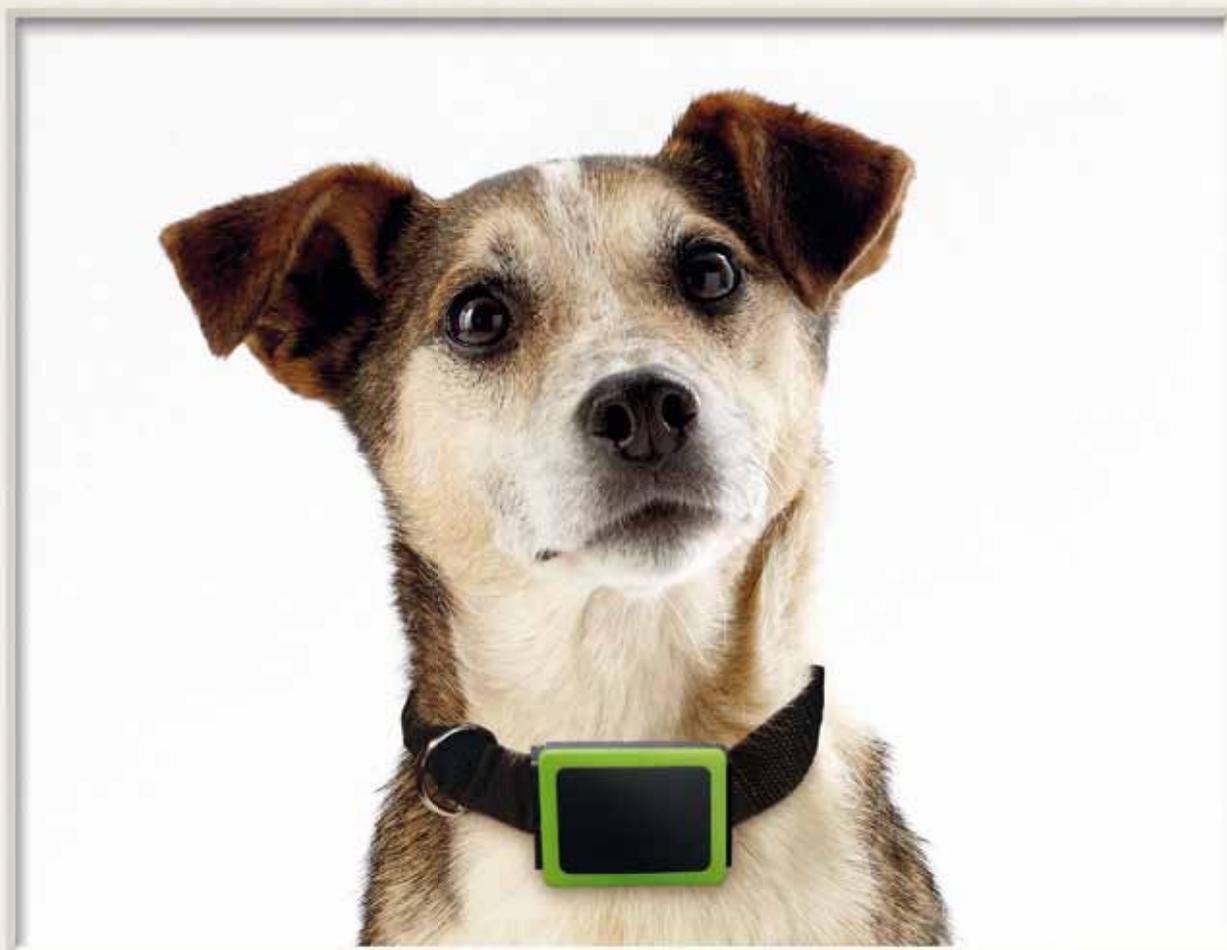
1 mars	06h10 à 19h12
5 mars	06h02 à 19h19
10 mars	05h52 à 19h26
15 mars	05h42 à 19h34
20 mars	05h31 à 19h41
25 mars	05h21 à 19h49
26 mars	06h19 à 20h50

● 12 mars ● 28 mars

Avril 2017

1 avril	06h06 à 20h59
5 avril	05h58 à 21h05
10 avril	05h48 à 21h12
15 avril	05h38 à 21h20
20 avril	05h28 à 21h27
25 avril	05h19 à 21h35

● 11 avril ● 26 avril



RETROUVEZ VOTRE ANIMAL OÙ QU'IL SOIT, GRÂCE À SON COLLIER CONNECTÉ !

Un accessoire indispensable
pour les chiens fugueurs, les chiens de chasse...



Localisation
en temps réel



Alerte
anti-fugue



Réalité augmentée
et Boussole



Historique
des balades



Ultra-résistant



Étanche

Crédit Mutuel Mobile

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Sous réserve de couverture de réseau et d'utilisation en zones découvertes. Détails de l'offre auprès de votre conseiller.

Offre disponible dans les caisses de Crédit Mutuel proposant ce service.

Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € - RCS Paris 421 713 892 - 12, rue Gaillon, 75 107 Paris Cedex 02.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 euros (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr, proposant des contrats d'assurance de ACM IARD S.A., ACM VIE S.A. entreprises régies par le Code des Assurances ; MTRL, Mutuelle Nationale relevant du livre II du Code de la Mutualité.

ARMURERIE
Buffenoir



STAND DE TIR DE 100M SUR PLACE POUR LE RÉGLAGE DE VOS ARMES

EXPÉRIENCE CHEZ HOLLAND & HOLLAND AND PURDEY

DÉPOT VENTE
ARMES NEUVES
RÉPARATION
FABRICATION
MONTAGE CROCHET



36, IMPASSE DE LA GARE - 67640 LIPSHEIM

TEL : 03 88 68 16 96

info@armurerie-buffenoir.fr - www.armurerie-buffenoir.fr